

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VENDREDI 20 MARS 2026

Date de Convocation 16/03/2026 Date d’Affichage : 16/03/2026 Date de Publication 23/03/2026

L’an deux mil vingt-six, le Vendredi 20 mars s’est réuni le Conseil Municipal légalement convoqué,
 Sous la Présidence de Monsieur Pascal GOUHOURY, Maire

PRESENTS : M. GOUHOURY, M. POTTIER, Mme L’HOSTIS, M. VANEK, Mme MUSY, M. BEULLARD, Adjoint
 Mme LEGRAND, Mme CUGNY, Mme FARTO, M. LEFEUVRE, Mme CHAILLOUX, M. CARTEAU, M. PINTO-FERNANDES, M.
 FAIVRE, M. MALCHERE, Mme PALKA, Mme DOUZERY-STARCK, Mr BOYAVAL, Mme MARONGIU, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Carole LEGRAND

NOMBRE DE CONSEILLERS en exercice : 19 Présents : 19 Votants : 19

L’an deux mil vingt-six, le vendredi 20 mars à 20 H 00, s’est réuni le Conseil Municipal légalement convoqué, sous la présidence
 de Monsieur Pascal GOUHOURY, Maire

1	05.02.2026	<p><u>ELECTION DU MAIRE</u> <u>1er tour de scrutin</u> a. Nombre de conseillers présents à l’appel n’ayant pas pris part au vote 0 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 19 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0 d. Nombre de suffrages blancs 1 e. Nombre de suffrages exprimés [b – c-d] 18 f. Majorité absolue 10</p> <p>A obtenu :</p> <p>M. Pascal GOUHOURY 18 voix (dix-huit voix) M. Pascal GOUHOURY, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et a été immédiatement</p>
2	06.02.2026	<p><u>CREATION NOMBRE DE POSTE D’ADJOINT</u> Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, • DECIDE à l’unanimité, la création de 5 postes d’adjoints.</p>
3.0	06B.02.2026	<p><u>ELECTION DES ADJOINTS</u> <u>1er tour de scrutin</u> a. Nombre de conseillers présents à l’appel n’ayant pas pris part au vote 0 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 19 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0 d. Nombre de suffrages blancs 0 e. Nombre de suffrages exprimés [b -c-d] 19 f. Majorité absolue 11</p> <p>A obtenu :</p> <p>M. David POTTIER : 19 voix (dix-neuf voix) Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Mr David POTTIER.</p> <p>Ils ont pris rang dans l’ordre de cette liste :</p> <p>1er Adjoint : Mr David POTTIER 2ème Adjoint : Mme Dominique L’HOSTIS 3ème Adjoint : Mr Daniel VANEK 4ème Adjoint : Mme Mylène MUSY 5ème Adjoint : Mr Jérémy BEULLARD</p>

4	07.02.2026	<p>DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPL AU MAIRE</p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • ACCEPTÉ à l'unanimité, la délégation avec les attributions désignées ci-dessus.
5	08.02.2026	<p>INDEMNITE DE FONCTION DES ELUS</p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • FIXE à l'unanimité, le montant des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L 2123-23 du code général des collectivités territoriales aux taux suivants : <ul style="list-style-type: none"> ⬇ Le maire : 48.7 % de l'indice brut terminal de la fonction publique ⬇ Les adjoints : 20.58 % de l'indice brut terminal de la fonction publique ⬇ Les conseillers délégués : 5.5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique • PRECISE à l'unanimité, que l'ensemble de ces indemnités ne dépasse pas l'enveloppe globale prévue aux articles L 2123-22 à L 2123-24 du code général des collectivités territoriales ; • PRECISE à l'unanimité que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement ; • PRECISE à l'unanimité que les crédits budgétaires nécessaires au versement des indemnités de fonction sont inscrits au budget communal.
6	09.02.2026	<p>FIXATION DU NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)</p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • FIXE à l'unanimité, de fixer à 16 membres pour le Conseil d'Administration du CCAS se décomposant tel que défini ci-après : <ul style="list-style-type: none"> - 8 membres élus au sein du conseil municipal ; - 8 membres nommés par le maire parmi les personnes non membres du conseil municipal qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.
7	10.02.2026	<p>ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)</p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE à l'unanimité, la désignation des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).
8	11.02.2026	<p>DESIGNATION DES DELEGUES « SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES BORDS DE SEINE »</p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE à l'unanimité, la désignation de Mr POTTIER et Mr FAIVRE (Titulaires) et Mr GOUHOURY (Suppléant)
9	12.02.2026	<p>DESIGNATION DES DELEGUES « COMITE DES FETES »</p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE à l'unanimité, la désignation de Mme FARTO et Mme LEGRAND comme délégués auprès du Comité des Fêtes
10	13.02.2026	<p>DESIGNATION DES DELEGUES « COMITE DE JUMELAGE »</p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE à l'unanimité, la désignation de Mme l'HOSTIS, Mr POTTIER, Mme LEGRAND, Mme PALKA délégués pour le Comité de Jumelage.
11	14.02.2026	<p>DESIGNATION DES DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION NUMERIQUE DES COLLECTIVITES (ADICO)</p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE à l'unanimité, la désignation de Mme PALKA (Titulaire) et Mme DOUZERY STARCK (suppléante), délégués pour l'Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités
12	15.02.2026	<p>DESIGNATION DU DELEGUE REPRESENTANT LA COMMUNE AU SEIN DU CNAS</p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE à l'unanimité, la désignation de Mr BEULLARD comme délégué représentant la commune au sein du CNAS.
13	16.02.2026	<p>CREATION DES COMMISSIONS COMMUNALES</p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p>

		<ul style="list-style-type: none"> • -APPROUVE à l'unanimité, la constitution de six commissions communales.
14	17.02.2026	<p><u>DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES</u></p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE à l'unanimité, la désignation ci-dessus des membres pour les commissions communales.
15	18.02.2026	<p><u>DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES</u></p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE à l'unanimité, la désignation ci-dessus des membres pour la Commission d'appel d'offres.
16	19.02.2026	<p><u>DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE REVISION DES LISTES ELECTORALES</u></p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE à l'unanimité, la désignation de Mme LEGRAND (Titulaire) et Mme CUGNY (Suppléante) membres pour la Commission de révision des listes électorales.
17	20.02.2026	<p><u>DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DE LOGEMENT A LOYERS CADRES</u></p> <p>Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE à l'unanimité, la désignation ci-dessus des membres pour la Commission d'attribution de logement à loyers cadrés.

Samoreau, le 20 MARS 2026

Pascal GOUHOURY
Maire

